

Inspection de l'éducation nationale Joigny Centre Yonne

> Téléphone 03 86 62 00 71 Courriel secjoi@ac-dijon.fr

> > Mesdames, Messieurs les directeurs,

10 Avenue Rhin et Danube 89300 JOIGNY

Quelques éléments pour anticiper la reprise.

1. La question de la pré-rentrée des enseignants.

Madame la Rectrice a validé les 11 et 12 mai prochains comme journées de prérentrée des enseignants. Il s'agira pour votre équipe pédagogique d'appréhender les différentes circulaires et autres recommandations et de partager ensemble une organisation de l'école.

2. Rentrée progressive des élèves.

Seuls les élèves de **GS**, **CP** et de **CM2** sont concernés pour reprendre le chemin de l'école à compter du 13 mai (pour les écoles à 4,5 jours) ou du 14 mai. Puis progressivement, les autres niveaux de classe seront pris en charge.

Si les conditions étaient réunies, la rentrée pour les élèves pourrait s'effectuer le 12 mai.

3. Organisation.

Afin d'organiser au mieux cette reprise, il vous est demandé d'interroger les parents les 4 et 5 mai prochains afin de pouvoir en planifier l'organisation. Vous me ferez remonter dès que possible, le jeudi 7 mai délai de rigueur, les organisations définies de votre école.

Dès validation, les parents seront alors avisés afin qu'ils puissent anticiper de leur côté.

Le volume d'élèves par classe ne dépassera pas 15 unités à l'école élémentaire. Il pourrait être de 10 élèves maximum à l'école maternelle. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Pour les classes de plus de 15, les élèves seront conviés par groupe en alternance, par journée, deux jours consécutifs ou pas.

4. Partenariat avec la commune.

Les mairies ont été destinataires du protocole sanitaire à mettre en œuvre. Nous aurons à partager ces éléments pour croiser nos regards afin d'être en cohérence avec les recommandations. Je ne doute pas de votre implication, je vous en remercie

Vous n'hésiterez pas à me solliciter pour tout questionnement.

Je sais la période compliquée, l'équipe de circonscription reste à votre écoute et pleinement mobilisée.

L'inspecteur de l'éducation nationale Nicolas Briolland